

Image not found or type unknown



# Dans quels cas la rupture conventionnelle est-elle possible ?

publié le **13/08/2012**, vu **730 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

La rupture conventionnelle est un mode de rupture autonome qui doit être distingué du licenciement ou de la démission. Il n'est possible d'y recourir que dans certaines circonstances.

[Lire l'article](#)